

La Rochelle Agglo



Francis Michelat, président du golf Rochefort-Océan. En haut à droite les gérants de la pépinière Rouberty, en bas à droite Georges Brillant membre du jardin partagé de Tasdon. PHOTOS XAVIER LÉOTY ET RALITSA DIMITROVA

Sont-ils responsables face aux restrictions d'eau ?

SÉCHERESSE Un arrêté préfectoral fixe les règles de l'usage de l'eau. Témoignages d'usagers

RALITSA DIMITROVA
larochelle@sudouest.fr

Ils sont jardiniers, gérants de club de golf ou automobilistes. Tous sont concernés par les restrictions d'eau en vigueur au sein du département jusqu'à nouvel ordre. Chacun s'adapte et utilise ses propres techniques pour limiter la consommation.

1 Les jardins partagés de Tasdon

Au sud de La Rochelle, une soixantaine de jardins familiaux sont mis à disposition tout au long de l'année. Au total, la ville compte huit sites comme celui-ci avec plus de 600 jardiniers. Près des potagers, une citerne de 1 000 litres ainsi que des tonneaux permettent à chacun de récupérer l'eau de pluie.

Georges Brillant, 75 ans, dispose d'un jardin de 250 mètres carrés depuis quarante ans. « L'eau de pluie récoltée cet hiver nous a permis de tenir un mois et demi. On cultive moins de légumes qu'avant, ça c'est sûr. Pour l'arrosage on le fait uniquement pendant les horaires autorisés ». Entre 9 et 19 heures, il est en effet interdit d'utiliser l'eau issue des nappes phréatiques. Équipé d'un compteur, chaque jardinier paye sa facture d'eau à la fin de l'année. En

2016, Georges Brillant en a ainsi consommé 14 mètres cubes. « Cette année, on payera certainement plus car il n'y avait pas suffisamment de pluie. »

2 La pépinière Rouberty

À Dompierre-sur-Mer, la pépinière Rouberty commercialise de nombreuses variétés de plantes. Depuis vingt-cinq ans, un système de goutte à goutte permet d'assurer leur hydratation de manière raisonnée. « Cela fonctionne comme une perfusion et ça permet de fournir une quantité d'eau suffisante. Ce système offre deux litres d'eau par heure, ce qui est assez peu. En fonction de leur variété, les plantes sont arrosées de 5 à 15 minutes par jour. Au quotidien, on consomme entre 8 et 10 mètres cubes d'eau », explique Tony Renaud, le cogérant du lieu.

Depuis trois ans, la pépinière s'est également équipée d'un système de récupération de l'eau sur le toit des serres.

Face aux restrictions d'eau, les deux gérants du lieu, qui s'étendent sur 3 hectares, se sont équipés d'un nouveau matériel : « Cette année, on a investi dans un balai électrique qui permet de nettoyer les allées à la place du jet d'eau », souligne Pascal Savariéu le cogérant.

3 Le golf Rochefort-Océan

Situé à Saint-Laurent-de-la-Prée, le golf Rochefort-Océan s'étend sur 30 hectares. Tous les deux jours, en fonction de la météo, l'arrosage automatique est enclenché entre 20 et 21 heures. Une réserve pouvant contenir 40 000 m³ d'eau récupère l'eau de pluie et le trop-plein du canal de Charras. « À la suite des restrictions d'eau, on arrose uniquement le green ainsi que le départ des parcours. La partie centrale où peu de balles atterrissent, n'est plus arrosée », explique Francis Michelat président du club situé à 25 km de La Rochelle. Pour chacun des 9 trous du golf, cinq à dix minutes d'arrosage sont nécessaires. « On est habitué à économiser l'eau désormais. Cette année, cependant, on a eu pour la première fois une visite de la police des eaux. Ils sont venus vérifier notre système d'arrosage, et rien n'était à signaler ». En 2016, le club a consommé 42 100 m³ d'eau et la réserve d'eau a suffi tout l'été.

4 La station de lavage de voitures à Aytré

À la station de lavage Aqua Jet à proximité d'un supermarché, les clients se succèdent pour venir nettoyer leur voiture. L'arrêté préfectoral interdit de laver son véhicule chez soi. Il est conseillé de se rendre directe-

ment dans les stations dédiées. Nicolas, 38 ans, est charpentier dans la marine. Conscient des restrictions, il fait des efforts pour minimiser l'usage de l'eau. « Cela fait deux mois que je n'avais pas lavé ma camionnette, je le fais uniquement lorsqu'elle devient très sale. Dans tous les cas, je ne lave jamais ma voiture chez moi, en venant ici, je sais que l'eau est récupérée par la suite ».

5 La municipalité rochelaise

Afin de s'adapter aux restrictions départementales, la ville n'utilise presque plus d'eau pour laver la voirie. « Nous le faisons uniquement quand c'est strictement nécessaire, c'est-à-dire sur les marchés », explique Éric Perrin, élu délégué aux espaces naturels et à l'environnement. Hormis les pelouses à l'entrée de la ville, la plupart ne sont pas arrosées. Dans les serres municipales qui cultivent les plantes des espaces publics, un arrosage au goutte à goutte est privilégié avec un système de récupération de l'eau de pluie. « Tout au long de l'année, il faut faire des efforts à ce sujet car les besoins augmentent mais les ressources vont malheureusement continuer à diminuer et menacer l'environnement aquatique », conclut Éric Perrin.



LE PIÉTON

S'est ému à la vue d'un jeune homme gisant sur l'herbe, au bord d'une piste cyclable. Autour de lui, son téléphone, dont l'écran était cassé en mille morceaux. Inquiet, le Piéton s'est approché pour s'assurer de l'état du garçon. Au bruit des pas, ce dernier s'est soudainement mis à ronfler faisant un bruit sourd. Il était sans doute en train de tester une version innovante du camping...

afer 
CORRESPONDANT

1^{er} diffuseur du département depuis plus de 30 ans



Camille Annereau
Conseil en gestion de patrimoine

2,65%
Net en 2016*

05 46 50 66 67
www.epargne.com

AGENDA

AUJOURD'HUI

Passer. Interruption de 10h30 à 13h. Fin de service à 23h.

Bus de mer. Vers les Minimes : interruption de 10h à 13h, fin de service 21h30. Vers le Vieux Port : interruption de 10h à 13h30, fin de service à 22h.

Hors les murs. Rendez-vous avec la médiathèque de Laleu - La Pallice - La Rossignollette et ses œuvres de 15h à 18h au parc de Laleu. Tél. 05 46 42 25 58. La médiathèque de Mireuil se transporte à la ludothèque avec livres, magazines, BD. De 10h à 12h au centre socio-culturel du Pertuis, 25 avenue des Grandes Varennes. Tél. 05 46 43 87 81.

« SUD OUEST »

Rédaction. 29, av. Michel-Crépeau, 17000 La Rochelle. Tél. 05 16 19 47 40. larochelle@sudouest.fr
Accueil : mardi de 8 h 30 à 18 h 30, Facebook : Sudouest.fr Charente Maritime. Twitter : @SO_LaRochelle
Abonnements. tél. 05 57 29 09 33